

**DÉCISION MUNICIPALE N°2024\_209**

**OBJET : DIRECTION EDUCATION / MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE N°2021-012 RELATIF A L'ACHAT DE FOURNITURES ET LIVRES SCOLAIRES / AVENANT N°1 DU LOT N°2 – LIVRES SCOLAIRES**

Le Maire de la Commune de Pierrelaye,

**AGISSANT** en vertu de la délibération du Conseil Municipal n°8/2020 en date du 26 mai 2020, relative aux délégations de pouvoirs données au Maire par le Conseil Municipal conformément aux articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22/4°,

**VU** le Code de la Commande Publique, en application des articles R.2194-2 et R.2194-3,

**VU** la décision municipale n°DM2022\_45 en date du 17 mars 2022 attribuant le lot n°2 – Achat de livres scolaires du marché à procédure adaptée n°2021-012 relatif à l'achat de fournitures et livres scolaires,

**VU** le Budget Communal 2024,

**CONSIDERANT** la nécessité de modifier le montant maximum du marché considérant que l'achat de « fournitures » supplémentaires est nécessaire vu le nombre de nouvelles classes ouvertes depuis la passation du marché et que pour des raisons économiques un changement de titulaire est impossible ;

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :**

**Emettre** l'avenant n°1 du lot n°2 : Achat de livres scolaires du marché à procédure adaptée n°2021-012 relatif à l'achat de fournitures et livres scolaires, ayant pour objet d'en modifier le montant maximum.

**Article 2 :**

**Indiquer** que la modification n°1 du lot n°2 a une incidence financière « positive » d'une valeur de 3 000 € HT et que l'écart avec le montant du marché en cours s'élève à +20 %.

**Préciser** que le montant contractuel dudit marché s'élève désormais à :

- 18 000 € HT
- TVA 5.5 % à hauteur de 990 €
- Soit un montant global de 18 990 € TTC.

**Article 3 :**

**Préciser** que les crédits nécessaires seront prélevés sur la section de fonctionnement du Budget Communal.

**Article 4 :**

**Adresser** la présente décision à Monsieur le Préfet du Val d'Oise pour accomplissement du contrôle de la légalité et l'**inscrire** au Registre des décisions.

Fait à PIERRELAYE, le 18/11/2024

Le Maire,



Michel VALLADE

Transmis en Préfecture le : 19/11/2024

Publié(e) le : 19/11/2024

Exécutoire le : 19/11/2024





## M.A.P.A N°2021-012 - LOT N°2 AVENANT N°1

### A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Commune de Pierrelaye  
42 bis, rue Victor Hugo  
95480 PIERRELAYE  
Téléphone : 01 34 32 31 30

### B - Identification du titulaire du marché public

S.A.S LE GRAND CERCLE  
Centre commercial « Arts de vivre »  
1 rue du Bas Noyer  
95616 CERGY-PONTOISE CEDEX  
[collectivites@legrandcercle.fr](mailto:collectivites@legrandcercle.fr)  
Téléphone : 01 34 30 48 10  
Numéro de SIRET : 494 029 226 00011

### C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

Achat de fournitures et livres scolaires  
Lot 2 : Livres scolaires

■ Date de la notification du marché public : 14/03/2022

■ Durée d'exécution du marché public : 1 an renouvelable 3 fois

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 5.5%
- Montant HT : 15 000 €
- Montant TTC : 15 825 €

## D - Objet de l'avenant

☒ Modifications introduites par le présent avenant :

**Modification à la hausse du montant maximum du lot**

☒ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :  
(Cocher la case correspondante.)

Non  Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 5.5 %
- Montant HT : 3 000 €
- Montant TTC : 3 165 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 20 %

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 5.5 %
- Montant HT : 18 000 €
- Montant TTC : 18 990 €

**E - Signature du titulaire du marché public**

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. Erik VAUTRIN, Président —	Eragney / oise	 <b>LE GRAND CERCLE 95</b> Centre Commercial Art de Vivre 1, rue du Bas Noyer - Eragry 60016 OERNGY-PONTOISE Cedex 01.34.30.48.00 - contact@legrandcercle.fr SAS au capital de 525 000€ SIREN 434 029 228 - NAF 4761Z N° TVA intr. FR 52404820226

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

**F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

Pour la Commune de Pierrelaye :

A : Pierrelaye, le 18/11/2024

Signature  
M. Michel VALLADE, Maire



**G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**

En cas de notification par voie électronique :

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*